

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro
MLDC_260814_067

portant sur

DÉCLARATION SANS SUITE DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ATELIERS MUNICIPAUX DANS L'ANCIENNE USINE FRAISSE _ LOTS 1 À 15

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU le Code de la Commande Publique, en particulier ses articles R2185-1 et R2185-2,

VU la délibération n°CM_260413_03 du Conseil municipal du 13 avril 2026 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

CONSIDÉRANT que la commune de Lodève a lancé une consultation pour des travaux relatifs à la rénovation énergétique des ateliers municipaux dans l'ancienne usine Fraisse comprenant quinze lots,

CONSIDÉRANT que quarante plis ont été valablement déposés, pour l'ensemble des lots, dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT que pour des motifs économiques, ce qui constitue un motif d'intérêt général justifiant que la commune de Lodève ne poursuive pas la procédure de passation,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De déclarer sans suite tous les lots de la procédure de passation du marché de travaux pour la rénovation énergétique des ateliers municipaux dans l'ancienne usine Fraisse, pour le motif d'intérêt général et plus précisément pour motif économique,

- **ARTICLE 2** : D'en informer l'ensemble des opérateurs économiques qui ont répondu à la consultation,

- **ARTICLE 3** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20260814-lmc126607-CC-1-
1

Date de télétransmission : 14/08/26

Date de publication : 17/08/2026

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le quatorze aout deux mille vingt-six,

Le Maire
Claude LAATEB

